

### INFORMATIONS SUR LES MINI-STAGES

Dans le cadre du dispositif d'orientation, votre enfant peut émettre le souhait de réaliser des mini-stages dans un domaine de formation professionnelle.

Le Lycée Professionnel Horticole et du Paysage peut accueillir des jeunes en mini-stages d'une ou deux journées pour découvrir les filières :

- . **Productions Horticoles Florales et Légumières**
- . **Technicien Conseil Vente Univers Jardin**
- . **Aménagements Paysagers**

Ces mini-stages permettent aux jeunes soit de conforter leur choix d'orientation soit de découvrir un nouveau domaine.

Pour leur mise en place, une convention émanant de notre établissement est établie entre le collège, vous-même et le lycée. Les élèves intéressés doivent prendre contact rapidement avec leur professeur principal, ou le collège qui nous contactera pour fixer les dates et l'organisation.

Lors de cette journée, les frais de ½ pension sont à votre charge ou à celle du collège suivant le régime de votre enfant.

Le mini-stage consiste à une prise en charge de l'élève toute la journée de 8h30 à 16h30, par des enseignants du lycée et la vie scolaire avec accueil, visite de l'établissement, présentation de la formation, mise en situation professionnelle et un bilan de la journée.

L'encadrement pour le déjeuner et la pose de l'après-midi sera assuré par les délégués de classe.

Vous pouvez nous indiquer la date qui vous convient le mieux, mais nous serons peut-être amenés à vous proposer un autre jour en fonction du nombre d'inscrits.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

**Le Proviseur du Lycée,**

**J.C. MOHAND**

Contact : Madame DEFFES, chargée de l'organisation des mini-stages (email : corinne.deffes@educagri.fr)